

COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2020**

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 13/11/2020, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Carole BARBIER à Cécile PUVIS DE CHAVANNES, Corinne BOURGEON à Fabienne ALPHONSINE

Absents : Christophe LIAUD, Patrice SAUMON, Gaelle VUILLOT.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Henri HOURIEZ a été désigné(e).

DELIB 2020.11.23.5**OBJET : Réussite éducative et politique de la ville - Projets et demandes de subvention 2021**

Mme Andrée LIGONNET, Adjointe au développement social, au logement, et à la politique de la ville, rappelle que le quartier des Moines est classé « Quartier en Veille Active » (QVA) dans les dispositifs Réussite Educative et Politique de la Ville. A ce titre, des subventions peuvent être accordées par la CAPI, le GIP Réussite Educative Nord-Isère, la région Auvergne-Rhône-Alpes, ou encore la CAF de l'Isère, à des actions qui bénéficieraient à ce quartier. Ces actions peuvent être portées par divers types d'acteurs (collectivités et associations notamment) et être destinées à un ou plusieurs quartiers de la CAPI. Pour 2021, plusieurs demandes de subventions ont été déposées par les services municipaux.

1) Projets déposés par la commune au titre de la Réussite Educative**• Référence de parcours et coordination du RARE****Objectifs du projet :**

Mobiliser, animer et coordonner le RARE afin d'assurer le repérage, l'analyse et la résolution collective de situations individuelles.

Subvention demandée : 8 446 € sur un total de 25 173 € (avec valorisation de la mise à disposition d'un agent communal).

• Accompagnement à la Citoyenneté et à la vie en collectivité :**Objectifs du projet :**

A destination des enfants d'élémentaire : action de prévention tout au long de l'année avec intervention éventuelle d'intervenants extérieurs (art-thérapeute, théâtre...). Prises en charge individuelles ou collectives en concertation avec les familles et le personnel, mise en place d'actions éducatives et citoyennes.

Prévenir l'exclusion des jeunes adolescents pour sanction par un accompagnement éducatif dans le cadre d'un partenariat collègue - service prévention - RARE. Prévenir les récidives de comportement inadéquat par une valorisation du jeune dans sa prise en charge, et par une prise de conscience du jeune de sa place au sein d'un réseau. Pour les collégiens ayant déjà bénéficié d'une mesure de responsabilisation ou pour ceux ayant commis un acte grave et pour qui une mesure d'exclusion a été prononcée, proposition d'un parcours d'exclusion / inclusion.

Subvention demandée : 3 100 € sur un total de 5 545 € (avec valorisation de la mise à disposition d'agents communaux).

- **Autour de la lecture :**

Objectifs du projet :

Favoriser l'accès aux livres à l'enfant et à sa famille : acquisition et utilisation d'outils pédagogiques (livres, logiciels, jeux) ludiques et adaptés aux enfants à besoins particuliers.

Favoriser l'apprentissage de la lecture et le plaisir de lire : intervention d'une conteuse auprès des enfants et de leur famille

Ouverture pour les familles de la bibliothèque de l'école pendant les vacances scolaires

Organisation de sorties des classes à la médiathèque

Subvention demandée : 1 000 € sur un total de 3 386 € (avec valorisation de la mise à disposition d'un agent communal)

2) **Projets déposés sur la commune au titre de la Politique de la Ville**

- **Chantiers Educatifs Jeunes : « Parkour Emploi, un tremplin vers l'autonomie » (Porté par le service Jeunesse – Prévention).**

Il est rappelé qu'en 2020 la session prévue au mois d'avril a dû être annulée en raison du confinement. Une seule session a eu lieu au mois de juillet, qui a pu bénéficier à 35 jeunes âgés de 13 à 17 ans. Parmi eux, 16 étaient résidents du quartier des Moines (46%), ce qui représente une augmentation aussi bien en valeur absolue que relative par rapport aux années précédentes. Pour mémoire, plusieurs services et élus sont impliqués dans la réussite de cette action.

Budget prévisionnel de la totalité de l'action 2021 : 14.404 €.

Subvention demandée : 5 000 €.

- **Tous Artistes au quartier des Moines (Porté par le service Culture-Patrimoine)**

Dans l'objectif à la fois de diversifier les soirées d'animation au quartier des Moines et de développer les liens entre ce quartier et l'action culturelle globale de la ville, 2 premières formules ont été expérimentées en 2019 (autour du cinéma et des courts-métrages), et

en 2020 (autour de la danse contemporaine). Au vu de l'accueil plutôt intéressé des participants et des potentialités – mais aussi des axes d'amélioration – identifiés par les services organisateurs, une subvention a été demandée pour le projet suivant :

Organisation de 2 événements en 2021 (en fonction des contraintes sanitaires), mêlant spectacle professionnel et ateliers.

- *1^{er} événement mardi 27 avril 2021 à 16h30 en sortie d'école : Mini spectacle en extérieur de la Compagnie Hallet-Eghayan suivie d'ateliers avec 2 ou 3 groupes d'habitants. Cette soirée est positionnée de manière à créer des liens pour amener les participants à assister à la répétition, puis au spectacle « Houra ! » donné par la compagnie le vendredi 30 avril 2021. Pour cela, des invitations pour 2 personnes seront offertes aux participants, et un maillage auprès des habitants sera assuré avec le concours de la MDH et du PSIE.*
- *2^e événement : Dans le cadre d'une fête de lancement des travaux d'aménagement de la Place du Héron, un spectacle en extérieur sera proposé, suivi d'ateliers avec un artiste du spectacle. Les habitants seront consultés, sur le choix de la discipline et/ou du type de spectacle (danse, clown de rue, street art...).*

Budget prévisionnel présenté lors de la demande : 6.872 €.

Subvention demandée : 3.000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE les orientations communales pour les programmations 2021 en Réussite Educative et Politique de la Ville.**
- **AUTORISE le Maire à signer l'ensemble des documents concernant ces dossiers et notamment les conventions et attestations sur l'honneur à réaliser les actions.**
- **AUTORISE le Maire, ou son représentant, à engager les dépenses correspondantes.**

Adoptée à l'unanimité

St-Quentin-Fallavier, le 23/11/2020

Publication et transmission en sous préfecture le 25 novembre 2020/25/11/2020

Identifiant de télétransmission : 038-213804495-20201123-lmc18800-DE-1-1

Le Maire



Michel BACCONNIER